



Barreau Pénal International Criminal Bar

Barreau Pénal International
International Criminal Bar
Colegio de Abogados Penal Internacional

Chers membres du BPI,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que la prochaine Assemblée Générale de notre barreau aura lieu les jours 3 et 4 Février 2017 à Valence, Espagne.

Sur ce courrier vous trouverez toute l'information et documentation nécessaire afin de pouvoir préparer votre assistance. Vous serez dûment informés de toute mise à jour ou nouvelle en relation avec l'AG et les Élections.

Cette Assemblée comptera sur la présence de la Présidente de la Cour Pénale Internationale, Silvia Fernández de Gurmendi, qui exposera et partagera sa vision et son avis sur la Justice Pénale Internationale ainsi que M. Herman von Hebel, Greffier de la Cour Pénale Internationale.

Nous vous rappelons que pour exercer vos droits dans l'Assemblée et aux Élections vous devrez être à jour dans le paiement de vos cotisations.

Nous sommes à votre entière disposition.

Vous trouverez, attaché à ce courrier, les 7 documents nécessaires pour l'Assemblée et les Élections de Février 2017. Nous vous prions de les compléter et les renvoyer via email **avant le 20 Janvier 2017** à: lauravericat@bpi-icb.com ou/et luciasalvador@bpi-icb.com

1^{er} : Ordre du Jour

Cette Ordre du jour est provisoire. Le document sera mis à jour au fur et à mesure que la date de l'Assemblée et les Élections approche, l'information sur les questions à aborder et les temps de chaque activité seront complètement définis.

2^{ème} : Formulaire d'Inscription à l'Assemblée

Dans ce document, vous trouverez toute l'information sur l'Assemblée. Nous vous conseillons de le renvoyer au Secrétariat dûment rempli le plus tôt possible, ce qui vous permettra vous bénéficier de la formule de paiements proposée pour cette Assemblée.

3^{ème} : Formulaire pour les Candidats au Conseil

Pour pouvoir représenter les avocats au Barreau et devant la Cour il est nécessaire d'être membre élu du Conseil. Les membres du Conseil pourront présenter sa candidature pour faire partie du Comité Exécutif puis, parmi ces membres sera élu un Président pour les deux années suivantes.

4^{ème} : Document Officiel pour la Délégation de Vote

Pour tous les membres qui ne peuvent pas assister à l'Assemblée vous avez la possibilité de donner votre opinion et exercer le Droit de voter moyennant ce document sur lequel vous pouvez déléguer votre vote à tout membre du Barreau qui soit présent aux Élections.

5^{ème} : Formulaire de Nomination de Représentant

Ce document correspond seulement aux Membres Collectifs du Barreau. Vous y trouverez une liste des données à nous faciliter dans le cas où le représentant officiel de votre Association ne puisse pas comparaître à l'Assemblée ou aux Élections. Vous devrez dûment spécifier qui sera la personne qui le remplacera et quel est son poste dans votre Association.

6^{ème} : Modèle de Proposition de Réforme des Statuts

Sur ce document, nous vous fournissons le Link au site web du BPI avec les indications pour accéder sur la rubrique où se trouvent les Statuts du Barreau. Sur ce même document vous trouverez un espace où suggérer les changements que vous croyez les convenables.

7^{ème} : Information sur les Hôtels à Valence

Sur le dernier document ci-joint se trouve une liste avec toute l'information des hôtels avec lesquels le BPI collabore pour cet événement et donc dans lesquels vous recevrez et vous pourrez bénéficier d'un traitement spécial ainsi que vous recevrez toutes les informations pertinentes sur la ville et ses services.

Bien à vous,



Roxanne Helme, Q.C.

ICB Co-President



David Lévy

ICB Co-President